



D'argent à deux lions affrontés de sable

Mairie d'Angeot

2 Rue de l'École - 90150 Angeot

☎ : 03 84 23 84 87 - @ : mairie.angeot@orange.fr

Site internet : www.mairie-angeot.fr

ANGEOT INFO

Mai 2021

Numéro 3

Bruit



Pour rappel, les **horaires d'utilisation des engins bruyants**, sont :

jours ouvrables : 8h30 – 12h00 et 14h30 – 19h30

samedis : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00

dimanches et jours fériés : 10h00 – 12h00

Ces horaires sont définis par un arrêté préfectoral et doivent être strictement observés.

Aire de jeux

L'utilisation de l'aire de jeux est autorisée tous les jours **de 9h00 à 21h00** (hors période de couvre-feu).

L'accès à l'aire de jeux et bacs à sable est formellement interdit aux animaux, même tenus en laisse, ainsi qu'aux véhicules deux-roues à moteur.

Afin de respecter la **tranquillité et la sécurité des riverains et des autres utilisateurs**, sont interdits dans ces espaces :

- l'utilisation d'appareils sonores, instruments de musique, etc... ;
- l'usage de tout engin dangereux (*pistolets à billes, frondes, pétards, etc...*) ;
- la consommation d'alcool et de cigarette (site non-fumeur)



Les enfants fréquentant ces espaces restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de toute autre personne les accompagnants, lesquels doivent notamment veiller à ce que le mode d'utilisation des jeux et les tranches d'âges auxquelles ils sont adaptés soient respectés.

Matinée FLEURISSEMENT

Le VENDREDI 14 MAI, la commission fleurissement sera dans le village pour effectuer les plantations.

VENEZ nombreux pour les aider, dans une ambiance chaleureuse, tout en respectant les mesures



sanitaires ! **RDV à 9h30 dans la cour de la mairie.**

Si possible, merci de prévoir du petit outillage .



Affouage façonné

Suite à la lettre d'information du mois de mars, nous vous informons qu'il reste encore des lots d'affouage prêts à être cherchés (uniquement des lots de 5 ou 6 stères). Prix au stère : 40€.

L'affouage façonné, c'est ce que nous appelions jusqu'alors la vente de bois de chauffage. Ce sont des piles de bois entérées, à charger en forêt. **Les lots sont stockés en bord de chemin, l'enlèvement se fera depuis la route forestière de la RD83 au Bois de la Grange, réduisant ainsi les risques de tassement des sols forestiers.**
Cette année, le bois façonné est essentiellement du charme.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus de renseignements !

Composteurs



Engagés dans la réduction des déchets ménagers, le Grand Belfort incite les habitants à pratiquer le compostage en proposant un composteur à prix réduit.

Les composteurs de 280L sont proposés à 25€. Pour le commander, il suffit de :

- remplir le formulaire : <http://www.grandbelfort.fr/fr/dechets/dechets-vegetaux/composteur/commande-de-composteur-individuel.html>
- Appeler le 03 84 90 11 71

Le service déchets ménagers assure la livraison à domicile et la facture sera adressée par courrier.

Elections départementales et régionales : 20 et 27 juin

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, il n'est pas trop tard pour le faire. **Vous pouvez déposer votre dossier jusqu'au mardi 11 mai.**

De plus, si vous ne pouvez pas être présent le jour des élections, vous pouvez faire une procuration.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie !

Pour des raisons sanitaires, les élections auront lieu dans la salle Camille.



Cérémonie : 8 mai

Compte tenu du contexte sanitaire, la cérémonie du 8 mai aura bien lieu, mais en tout petit comité.



Essaim abeilles

Si vous trouvez un essaim d'abeilles, n'hésitez pas à contacter Mickaël FRANCHEQUIN—apiculture à Angeot, (06 43 81 11 47) afin qu'il vienne le chercher et l'installer dans ses ruches.



Le Maire,
Michel NARDIN